

Francophones hors Québec: Ottawa accusé de chantage

OTTAWA (PC) — La Fédération des francophones hors Québec a vivement dénoncé hier, le gouvernement fédéral, notamment le secrétariat d'Etat, en l'accusant de se livrer au "chantage" lors de l'octroi des subventions aux minorités de langue française.

Selon le président de la fédération, M. Donatien Gaudet, même le directeur de la croisade pour l'unité nationale, M. Paul Tellier, exerce un tel chantage.

Lors d'une conférence de presse à Ottawa, au lendemain de la deuxième assemblée annuelle de la FFHQ, M. Gaudet a dû avouer que le gouverne-

ment fédéral n'avait pas encore compris ce que son organisme voulait.

Il a clairement indiqué que la fédération "revigorée, solidifiée et confiante" désire revenir à la charge. "Nous réclamons une commission permanente du Conseil privé pour élaborer une politique globale et cohérente de développement des communautés francophones à l'extérieur du Québec", a-t-il expliqué.

Il y a quelques semaines, des représentants de la FFHQ avaient rencontré le premier ministre Trudeau pour discuter avec lui de cette politique. M. Trudeau avait alors annoncé la création d'un comité intermi-

nistériel chargé d'étudier le rapport de la fédération, intitulé: "Les héritiers de Lord Durham". Ce comité devait être dirigé par M. Paul Tellier du Conseil privé. Ce haut fonctionnaire est chargé, entre autre, de la croisade pour l'unité nationale.

Le directeur général de la FFHQ, M. Hubert Gauthier a déclaré que dès les premiers échanges de correspondance, M. Tellier a offert des formules qui n'étaient pas conformes aux objectifs de la fédération. "Il nous a fait des propositions qu'on ne veut pas", a-t-il dit.

M. Gauthier a rappelé que la FFHQ désire être consultée lors de

l'élaboration d'une politique globale sur les minorités et qu'elle entend y jouer un rôle important.

Chantage
Par ailleurs, M. Gaudet a révélé que les agents du secrétariat d'Etat se livrent à un étrange chantage lorsque vient le temps d'accorder les subventions auxquelles les minorités ont droit.

"On pose des conditions, a-t-il révélé. Il faut être d'accord avec le multiculturalisme et participer aux programmes de rapprochement."

Evidemment, a-t-il précisé, les minorités francophones ne veulent rien savoir du multiculturalisme.

M. Paul Comeau, le directeur général de la Fédération des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, a ajouté que ça faisait 200 ans que les Acadiens coopéraient mais que ce n'avait rien donné.

Roberts mal informé

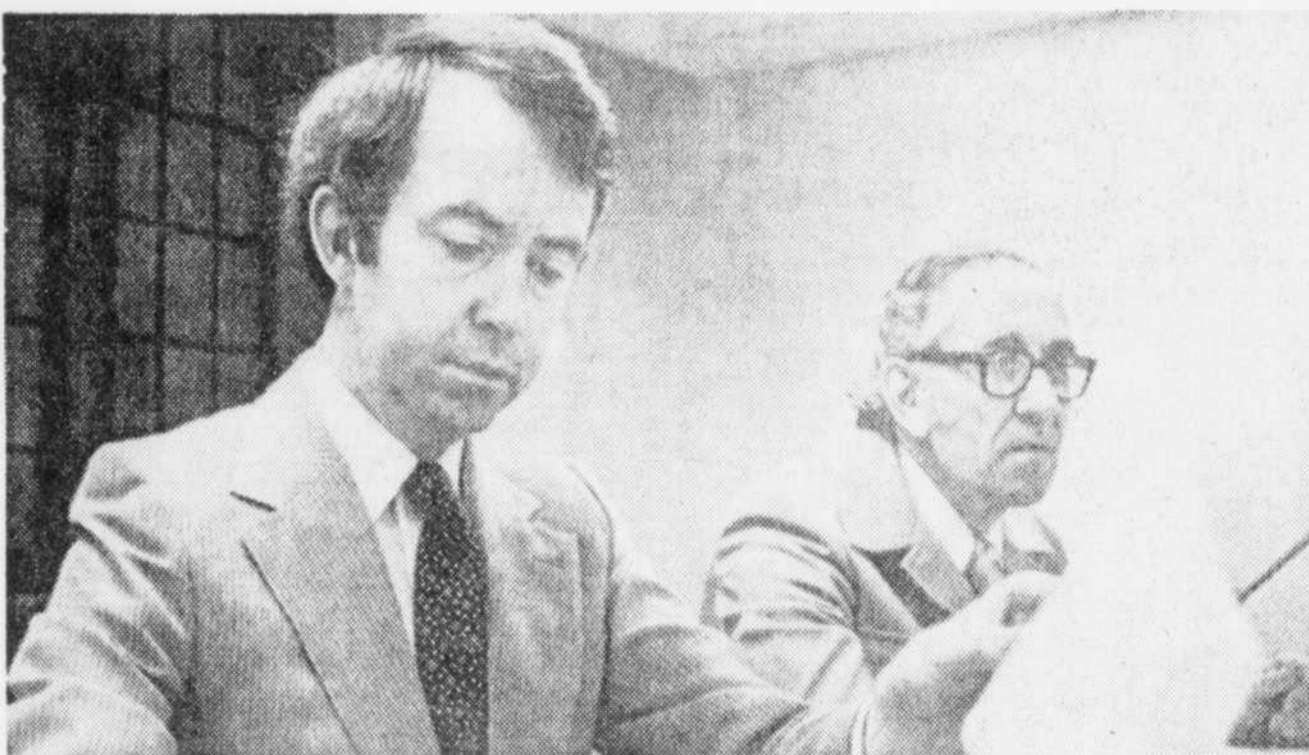
M. Gaudet a affirmé d'autre part, que le secrétaire d'Etat, John Roberts, avait été mal informé par les fonctionnaires de son ministère. Dans un même souffle, il a laissé entendre qu'il ne semblait pas "avoir la volonté" de comprendre ce qui se passait.

"Partout au secrétariat d'Etat, c'est un fouillis indescriptible, à tous

les niveaux, c'est pas mal mêlé", s'est exclamé M. Gaudet. Il a ajouté que la fédération et les minorités à l'extérieur du Québec avaient été trop patientes.

"Après tout, ce n'est pas un cadeau qu'on nous fait, ce sont nos droits", a lancé le directeur général.

A la suite de sa deuxième assemblée annuelle, la fédération n'entend pas abandonner sa lutte pour ses droits. M. Donatien Gaudet a averti que la fédération en avait assez des comités "ad hoc" des études qu'on étudie, "on veut de l'action", a-t-il conclu.



M. Joe Clark lors de sa rencontre avec le président de la Fédération des francophones hors Québec, M. Donatien Gaudet, hier, à Ottawa.

Clark croit que la reconnaissance du français relève des provinces

OTTAWA (PC) — Le chef de l'opposition conservatrice, M. Joe Clark, hésite à prendre position sur la reconnaissance du français comme langue officielle dans les neuf provinces de langue anglaise, parce que cette question relève des gouvernements provinciaux.

C'est ce qu'il a déclaré, hier, à l'issue de la rencontre qu'il a eue avec des représentants de la Fédération des francophones hors Québec.

M. Clark a fait savoir qu'il n'avait pu appuyer cette requête de la FFHQ parce qu'il croyait que la question ne relevait pas du fédéral.

"Nous sommes d'accord pour que Radio-Canada reflète mieux la diversité au Canada francophone", a-t-il cependant ajouté. M. Clark est d'avis qu'il devrait y avoir une politique globale de développement des communautés francophones.

Le chef des conservateurs a avoué qu'il avait tenu des propos, somme toute, "assez modérés" lors de cette rencontre avec des représentants de la Fédération des francophones hors Québec.

Pour sa part, le président de la FFHQ, M. Donatien Gaudet s'est contenté de dire que M. Clark n'était pas prêt à accepter que le français devienne une langue officielle dans toutes les provinces du pays.

"Il hésite à se compromettre", a-t-il dit. Plus tard M. Gaudet a précisé qu'il ne croyait pas que M. Clark s'opposait à ce que le français ait un statut officiel dans toutes les provinces.

Les commissions scolaires d'Ontario doivent décider

TORONTO (PC) — Les commissions scolaires de l'Ontario ont deux semaines pour décider si elles veulent participer à un plan triennal d'expansion de l'enseignement du français à l'aide de subventions supplémentaires totalisant \$44 millions.

Selon un porte-parole du ministère ontarien de l'Education, on ignore encore combien des 194 commissions scolaires séparées et publiques de la province vont adopter le plan qui leur est offert.

En avril dernier, le gouvernement provincial avait annoncé un budget de \$67 millions pour l'expansion de l'enseignement du français, dont \$44 millions devaient aller en subventions directes.

Les premiers \$23 millions ont été réservés à l'expansion des programmes d'études, à l'équipement des classes et aux cours complémentaires de français destinés aux enseignants.

En avril, le ministre ontarien de

l'Education, M. Thomas Wells, avait dit qu'il espérait que ce plan stimulerait un enseignement accru du français à un âge plus tendre.

Un porte-parole du ministère a déclaré hier dans une interview que des détails sur le mode de participation avaient été adressés aux commissions scolaires la semaine dernière. Cependant, certaines ont déjà fait la demande, dit-il, et décidé de la manière dont elles allaient disposer des fonds complémentaires.

Ainsi, la Commission du comté de Hastings, à Belleville, recevra \$337,000 pour l'enseignement du français en 1977-78, contre les \$293,000 qu'elle aurait reçu en vertu du régime précédent.

La commission de Hastings a décidé la semaine dernière d'utiliser le supplément de \$44,000 au recrutement de quatre enseignants pour les cours de français de la 3ème à la 6ème année.

Lévesque réserve son jugement sur le livre blanc fédéral sur la langue

(D'après CP) — Le premier ministre René Lévesque n'a pas voulu se prononcer hier soir sur la politique linguistique pan-canadienne que le gouvernement fédéral doit déposer aujourd'hui aux Communes et que le secrétaire d'Etat, M. John Roberts, lui avait remis plus tôt dans la journée d'hier.

Le gouvernement péquiste pourrait cependant émettre un avis sur le livre blanc en question à l'issue de la réunion régulière du cabinet, demain.

On ne s'attend pas à ce que le document fasse part de modifications

majeures à la politique fédérale du bilinguisme mais qu'il cherchera plutôt à apporter un appui moral aux minorités revendicatrices.

Des articles publiés ces derniers jours disent que le livre blanc établira que les enfants anglophones du Québec ne doivent pas être forcés à aller à l'école francophone et que dans

les autres provinces, les étudiants doivent pouvoir suivre les cours dans la langue de leur choix dans la mesure du possible.

Une telle politique viendrait en contradiction avec le projet de loi sur la langue du Québec qui propose de limiter l'accès aux écoles anglophones.

VERRERIE D'HOTEL ET DE RESTAURANT...

l'une de nos spécialités. Venez voir notre vaste choix.

Renaud & cie

VAISSELLE
82, rue St-Paul - 692-0144
Livraison par toute la ville.

Heures d'affaires, lundi au vendredi: 9h. a.m. à midi, 1h. à 4h.30 p.m.

FIDUCIE PRÊT ET REVENU

Siège social, 850, Place d'Youville,
Succursale Ste-Foy, 2900, Chemin St-Louis,
Succursale Charlesbourg, 8500, boul. Henri Bourassa.

Appelez-nous, 692-1221
Institution inscrite à la Régie de l'assurance-dépôt du Québec.

9 1/2%*

*Taux sujet à confirmation

DÉPÔT GARANTI DE 5 ANS
Minimum \$500.00
Intérêts payés annuellement
ON A INTÉRÊT À MIEUX SE CONNAITRE

CLINIQUE OPTOMETRIQUE DE QUEBEC

735, MAIL ST-ROCH
529-9383

DR YVES BERTRAND OPTOMETRISTE
DR GHISLAIN DIONNE OPTOMETRISTE
DR BERNARD SUTTON OPTOMETRISTE

Examen de la vue/Lentilles cornéennes
Choix de montures

La loterie des Québécois "24 juin"

UNE LOTERIE \$1 LE BILLET INSTANTANÉE 1 chance sur 8

Chaque billet gagnant peut participer au **GRAND TIRAGE DE \$100,000**

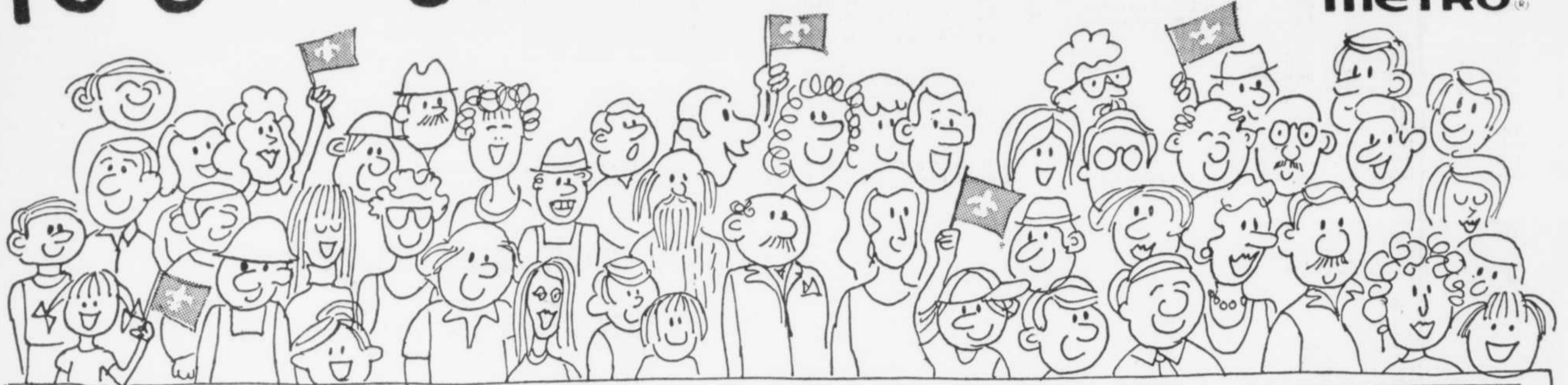
Des milliers de prix de \$2-\$5-\$50

Participez à l'instant! J'ai la mémoire en fête

Loto-Québec s'associe aux Fêtes de la Saint-Jean

Feuillets explicatifs chez les vendeurs de Loto-Québec

Fêtons ça ensemble



- BREVAGES Bessey**
orange, raisin, limonade, fraises 6/7 oz **.69**
- EAU DE JAVEL**
JAVEX cont. 64 oz **.65**
- SOUPE AUX TOMATES**
AYLMER bte 10 oz **.19**
- TOMATES AYLMEY**
Canada Choix bte 28 oz **.55**
- PAIN DE VIANDE**
KAM bte 12 oz **.83**
- JAMBON CUIT**
MAPLE LEAF bte 1.5 lb **3.26**
- CRISTAUX DE SAVEUR**
sucrés saveurs variées FRIGOLO bte 20 oz **1.19**
- APPRET À SALADE**
Enveloppe 3.3 oz **.23**
- PÂTES ALIMENTAIRES**
KRAFT Miracle Whip cont. 48 oz **1.69**
- DÉTERFIF en poudre**
ALL bte 75 oz **2.29**
- CRISTAUX SWING**
à saveur d'orange - 4 env. 3.5 oz raisin - 4 env. 3 oz **.89**
- CAFÉ MOULU régulier**
CHASE N SANBORN sac 16 oz **3.99**
- CAFÉ INSTANTANÉ**
CHASE N SANBORN bocal 10 oz **4.99**
- MARGARINE MOLLE**
FLEISCHMANN cont. 1 lb **.85**
- MARGARINE DURE**
FLEISCHMANN paquet 2 lb **1.75**
- HUILE DE MAÏS**
MAZOLA cont. 24 oz **1.19**
- MAYONNAISE**
HELLMANN cont. 24 oz **1.15**
- NOURRITURE pour chats**
Menu spécial ass. PUSS N BOOT 1 kg **.99**
- NOURRITURE pour chats**
savours variées PUSS N BOOTS bte 25.5 oz **.37**
- MOUTARDE PRÉPARÉE**
SCHWARTZ jarre 24 oz **.55**
- BISCUITS DARE**
capuchons au beurre d'arachides, feuille d'érable fondants à la vanille crème au citron 14 oz **.95**

JUS DE TOMATES
AYLMER Canada Fantaisie bte 19 oz

.26

ESSUIE-TOUT SCOTT
assortis paquet 2 roul.

PAPIER DE TOILETTE
SOFT N PRETTY assortis

.79

FRAISES FRAÎCHES
de l'Ontario Catégorie Canada no 1 1 pinte

.68

- DE L'AUSTRALIE ENSOLEILLÉE**
POIRES EN DEMIES, PÊCHES et POIRES en CUBES Ardmona, bartlett bte 28 oz **.74**
- POIS SUCRÉS VERTS**
No 4, Canada Choix IDEAL bte 19 oz **.36**
- HARICOTS verts ou jaunes**
coupés, Canada Choix IDEAL bte 19 oz **.34**
- CAFÉ INSTANTANÉ**
décaféiné MAXWELL HOUSE bocal 4 oz **3.29**
- BOEUF SALÉ**
HEREFORD bte 12 oz **1.06**
- CÉRÉALES KELLOGG'S**
request pack ou snack pack pqt 6s **.67**
Variety pack 10s **.93**
- SAVON DE TOILETTE**
couleurs ass. LUX paquet 3 pains **.75**
- DÉTERGENT LIQUIDE**
LUX cont. 32 oz **1.15**
- RELISH DE MAÏS**
McLAREN bocal 12 oz **.49**
- OLIVES McLAREN**
farciées manzanilla bocal 20 oz **1.45**
nature reine bocal 20 oz **1.25**
- DÉTACHANT Spray N Wash**
cont. 24 oz spray cont. 32 oz liquide **1.65**
- ONGUENT OZONOL**
tube 30 g **1.09**
- PÂTE DENTIFRICE**
LISTERINE 4 tubes pqt 300 ml **1.49**
- BISCUITS RITZ**
CHRISTIE bte 16 oz **1.09**
- BONBONS DARE**
tranches géantes orange-citron, gelée géantes, Ju-jubes, fèves à la gelée, menthes écosaisées, pastilles tout-fruit, nougat au caramel 16 à 24 oz **1.09**
- JUS D'ORANGE**
fait de concentré 100% pur et d'oranges fraîches ORANGE MAISON cont. 64 oz **1.49**
- CHAUSSONS aux DATTES**
WESTON (Région de Montréal) 9s **.64**
- MARGUERITE 3 COULEURS**
VAILLANCOURT (Région de Québec) 12s **.83**
- ARACHIDES Krispy Kernels**
blanches ou en écales cello 18 oz **.99**
- EAU MINÉRALE**
VICHY CÉLESTINS bte 32 oz **.67**

JEUNES DINDONS
congelés, Catégorie "A" 12 lb et moins

.78

FESSE DE JAMBON
MÉRITE prêt-à-servir, découpé, sans jarret, un bout ou l'autre

.98

CANTALOUPE
grosneur 45 de Californie Catégorie Canada no 1

.38

MARGARINE DURE
DELSIE pqt 1 lb **.39**- SAUCE BAR-B-CUE**
GAZA bte 19 oz **.35**

FROMAGE CANADIEN
tranches individuelles KRAFT pqt 16 oz **1.39**- TOAST MELBA**
OLD LONDON bte 100s **.97**

POLI A MEUBLES
Régulier ou citron PLÉGE 6.5 oz **1.32**- CRUSTILLES**
HUMPTY DUMPTY sac 250 g **.99**

BOEUF FUMÉ TRANCHÉ
MÉRITE env. 2 oz. **4/1.39**

SAUCISSES PORC/BOEUF
BOEUF MÉRITE lb **.79**

CONCOMBRES ANGLAIS
grosneur moyen de l'Ontario Catégorie Canada no 1 **.58**

FLAMINGO DIND-O-Jus
congelés, Catégorie "A" 12 lb et moins lb **.88**

POULET FRIT pané
2.1 lb - 9 morceaux cuits FLAMINGO **3.29**

RADIS FRAIS
culture du Québec **2/2.25**

SAUCISSES FUMÉES
MÉRITE pqt 1 lb **.59**

CRETONS
TAILLEFER 10 oz **.95**

TOMATES ROUGES
de Floride grosneur 6 X 7 Catégorie Canada no 1 2 lb **.59**

SAUCISSON BOLOGNE
morceaux 2 lb et plus MÉRITE lb **.39**

TÊTE FROMAGÉE
TAILLEFER 10 oz **.79**

SALADE DE CHOUX
TAILLEFER 16 oz **.69**

BACON
MÉRITE - sans couenne pqt 1 lb **1.39**

Vendredi c'est notre fête. Fermé toute la journée
(Excepté les magasins situés dans les zones touristiques)

PRODUITS SURGELÉS

- SOUFFLÉ AUX ÉPINARDS STOUFFER 12 oz **.75**
- POULET DIVAN STOUFFER 8.5 oz **1.29**
- Frites JULIENNES MÉRITE 2 lb **.65**
- JUS D'ORANGE MINUTE MAID 6 oz **.42**
- LIMONADE CUDNEY 6 oz **.21**

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
Prix en vigueur chez vos voisins Metro jusqu'au 25 juin 1977.



affaires sociales

Le malade est protégé en dehors du Québec

A l'occasion des vacances, la Régie de l'assurance-maladie du Québec rappelle que les Québécois sont protégés hors du Québec par leur régime d'assurance.

Une brochure publiée en mai 1977 sur les services assurés hors Québec est actuellement disponible.

Si un malheur (maladie ou accident) vous arrive, il vous appartient règle générale d'acquitter le coût des services de santé ailleurs. Mais au retour, vous pouvez être remboursés.

Il faut savoir que la Régie assume les frais jusqu'à concurrence des tarifs en vigueur au Québec. La loi autorise toutefois le citoyen québécois à contracter une assurance privée pour combler la différence si les coûts sont plus élevés ailleurs. Cependant, ces assurances ne sont pas valables pour les services reçus dans les autres provinces du Canada.

La brochure de la Régie contient plus de renseignements: — ce qu'il faut savoir si vous avez recours à un professionnel de la santé à l'extérieur du Québec; — ce qu'il faut savoir si vous êtes hospitalisé à l'extérieur du Québec.

Détail important: on ne peut profiter d'un séjour à l'étranger pour y faire soigner un malade qui ne constitue pas une urgence ou qui ne découle pas d'un accident. Dans ces cas la Régie refusera de payer tous les services hospitaliers reçus en clinique externe ou n'accordera qu'un montant maximum de \$25 par jour d'hébergement si vous êtes hospitalisé. De plus la Régie ne couvre pas les services fournis par les hôpitaux psychiatriques, les sanatoriums, les foyers pour vieillards et les stations thermales.

Pour plus de renseignements on s'adresse à la Régie de l'assurance-maladie, Correspondance des bénéficiaires, C.P. 6,600, Québec (G1K 7T3).

Quelques sous de plus pour l'âge d'or

La semaine dernière, les deux gouvernements (Ottawa et Québec) publiaient leurs interventions respectives pour améliorer le sort des personnes âgées.

A Québec, le ministre Lazure annonçait que désormais, les travailleurs âgés de 65 ans et plus n'auraient plus à abandonner leur emploi pour toucher leur rente de retraite.

Auparavant, les travailleurs de cet âge risquaient de voir diminuer leur rente de retraite selon les gains qu'ils réalisaient en travaillant.

Un amendement (projet de loi 42) a été proposé. De plus, la Régie des rentes paiera désormais la rente de retraite pour des mois antérieurs à la demande formulée. Cela vaut pour les personnes qui ont cessé de travailler avant 65 ans lorsque leur demande est formulée en retard. Cette rétroactivité pourra aller jusqu'à un an.

A Ottawa, on annonçait la semaine dernière l'indexation des prestations de sécurité de vieillesse qui entreront en vigueur en juillet.

Une personne seule admissible au supplément de revenu garanti recevra au maximum \$250.19.

L'allocation maximale au conjoint passera de \$232.81 à \$238.63.

Si on n'examine que la prestation de base elle passera de \$143.46 à \$147.05.

Quant au supplément de revenu garanti pour une personne seule il passera de \$100.62 à \$103.14. Le supplément maximum pour les conjoints sera porté de \$89.35 à \$91.58.

Le montant total en vertu des prestations fédérales de vieillesse que peut toucher un couple s'élève donc à \$477.28.

Au Québec, le 1er juillet, un couple dont les deux conjoints reçoivent le salaire minimum touchera par mois environ \$1,000.

Les mauvais instruments médicaux

Des couveuses pour prématurés qui peuvent tuer ou estropier; des stimulateurs cardiaques qui deviennent soudain défectueux; des appareils à anesthésie qui peuvent asphyxier; des systèmes de dialyse rénale qui peuvent contaminer; des trouses de diagnostic qui peuvent fournir des résultats erronés.

Ces mauvais instruments médicaux font partie des 172 spécimens identifiés depuis 1975 au Canada par la Direction générale de la protection de la santé à Ottawa. Sur 311 variétés examinées en 1976, 115 instruments ont été rappelés et ont dû être modifiés.

Le ministre fédéral de la Santé, M. Marc Lalonde, rappelait la semaine dernière, au cours d'une allocution, les perspectives effrayantes de l'existence de ces mauvais outils.

Il évoquait notamment le rappel, en 1976, de 1,500 stimulateurs cardiaques et le nombre d'interventions chirurgicales qui ont suivi: chacune d'elles entraînant des dépenses de \$3,000. Sans compter les risques inhérents à ce genre d'intervention.

Protection des enfants: Qui a raison?

Au moment où le Comité de protection de la jeunesse du Québec présentait à l'Assemblée nationale un remarquable rapport sur ses interventions en faveur des enfants maltraités, un congrès sur la violence dans la famille se tenait, la semaine dernière, à Montréal.

Un psychiatre américain est venu y affirmer que les lois rendant obligatoire le signalement des familles qui maltraitent les enfants ont été peu efficaces pour protéger les enfants. Ces lois, adoptées dans les années 50 et 60 (au Québec, la loi date de 18 mois) ont surtout pour effet d'apaiser la conscience des adultes et les prémunir contre les poursuites légales.

Aux Etats-Unis, déclarait le spécialiste Albert Solnit, l'absence de services (préventifs, thérapeutiques ou de protection des enfants) laisse les enfants plus démunis encore devant le danger.

Autre mauvais effet de la loi: l'intimité des familles est souvent violée au nom de la protection des enfants des familles monoparentales, ou des familles à faible revenu.

On sait qu'au Québec, au cours des premiers 18 mois d'application de la loi, les signalements de familles ou de personnes où des enfants étaient maltraités étaient fondés à 50 pour cent. 30 pour cent des cas n'étaient pas fondés et 20 pour cent, sans être fondés, mettaient le doigt sur un besoin de secours ou de services pour les familles.

Au Québec, malgré l'optimisme des membres du Comité de protection de la jeunesse, on peut se demander si les ressources sont suffisantes pour aider les familles en difficultés.

Régime de retraite: fonctionnaires fédéraux inquiets

CALGARY (PC) — Les fonctionnaires fédéraux se posent des questions depuis qu'ils ont appris que le gouvernement a demandé dès l'an dernier, au lieu d'attendre à la fin de cette année, à un bureau d'actuaire de réviser leur régime de retraite.

Ils craignent, a déclaré leur président syndical au cours du week-end, que le gouvernement cesse d'indexer ce régime de retraite au coût de la vie.

Participant à une assemblée de l'Alliance de la fonction publique du Canada, M. Andy Stewart n'a pas éliminé la possibilité d'une grève des 170,000 syndiqués au sujet de cette affaire.

Il a expliqué aux journalistes que l'indexation était décriée par la loi et n'était pas négociée dans la convention collective de travail.

Il ne peut donc y avoir de grève au cours des négociations, a-t-il précisé, mais on ne peut pas exclure la possibilité d'une grève à un autre moment.

CTC

L'AFPC appuie d'ailleurs le Congrès du travail du Canada, qui réclame un régime de retraite universel et indexé, qui suivrait le salarié d'un emploi à un autre, avec

les contributions de l'employeur en plus des siennes.

En changeant d'emploi, actuellement, le salarié ne peut retirer que ses propres contributions.

Un vieil employé, de la sorte, hésite souvent à changer d'emploi, sachant qu'il perd les contributions de son employeur.

Selon M. Stewart, la National Citizens Coalition, qui a

obligé le gouvernement à demander la révision du régime de retraite des fonctionnaires, n'est qu'une façade qui cache les grosses compagnies d'assurance et de fiduciaire.

Ces compagnies, qui gèrent les régimes privés de retraite, craignent que le gouvernement ne prenne en main tout le système des régimes de retraite, a souligné M. Stewart.

Aspirations trop longtemps négligées

MOOSE JAW, Saskatchewan (PC) — Le vice-président de la Banque royale du Canada a soutenu, au cours du week-end, que l'élection du Parti québécois avait produit l'effet salutaire d'alerter les

Canadiens sur l'existence de graves problèmes au pays.

M. Hal E. Wyatt a cependant prévenu son auditoire que le temps fuyait rapidement et qu'il était urgent de trouver des solutions.

Devant les membres de l'Institut des comptables agréés de la Saskatchewan, M. Wyatt a souligné qu'on avait trop longtemps négligé les légitimes aspirations des Canadiens français.

Substance exclusive rétracte les hémorroïdes apaise la démangeaison

Une substance cicatrisante exclusive provoque la rétraction des hémorroïdes et la cicatrisation des tissus.

Un grand institut de recherche vient de mettre au point une substance cicatrisante sans pareille pour la rétraction des hémorroïdes, le soulagement de la démangeaison et la cicatrisation des tissus.

L'une après l'autre, les histoires de cas d'hémorroïdes ont rapporté "une amélioration évidente". On a pu observer un soulagement rapide de la douleur, une rétraction notable des hémorroïdes. Mieux encore, ce soulagement s'est maintenu durant plusieurs mois.

Cette substance dont les résultats sont si merveilleux se nomme la Bio-Dyne; elle a pour effet de hâter la cicatrisation des cel-

lules atteintes et de stimuler la croissance des tissus nouveaux. La Bio-Dyne est offerte soit en onguent, soit en suppositoires, sous le nom de Préparation H.

En plus d'aider les hémorroïdes à se rétracter, la Préparation H agit comme lubrifiant et rend l'élimination moins douloureuse.

Demandez à votre pharmacien la Préparation H sous forme de suppositoires ou d'onguent (avec accessoire spécial). Satisfaction ou remboursement.



Pour les sportifs de tous les âges

EATON



Prix Eaton **14.99** ch.

Souliers de sport "Adidas Rom" à empeigne en cuir blanc et rayures bleues. Semelle striée antidérapante, à garniture bleue. Talon et cheville coussinés. Bout en caoutchouc. Blanc avec garniture bleue. Pointures, avec demies: adultes, 6 à 12; jeunes 3 à 5 1/2.



Prix Eaton **14.99** ch.

Tenues d'entraînement en nylon "Adidas" pour jeunes. Veste à glissière pleine longueur; pantalon à une poche et élastiques résistants. 3 rayures blanches sur le côté. Marine, ton or ou bleu roi. Tailles: P.M.G. Non représentée: tenue d'entraînement pour adultes. Tailles: P.M.G.T.G. Prix Eaton 16.99 ch.



Prix Eaton **3.29** ch.

T-shirt "Adidas" en mélange de coton et polyester. Manches courtes et encolure ronde. Devant imprimé du nom "Adidas". Ton or, rouge, marine et autres coloris. Adultes: P.M.G.T.G. Jeunes: P.M.G.



Prix Eaton **3.49** ch.

Short d'exercice "Adidas" en coton. Fentes latérales, bande de taille élastique, poche à la hanche et garniture rayée contrastante. Teintes de blanc, rouge ou bleu roi. Tailles 26 à 40.



Prix Eaton **5.99** ch.

Sac de sport "Adidas" en popeline, à garniture et doublure en vinyle. Pochette intérieure. Rouge, noir ou bleu ciel avec garniture contrastante. Approx. 6" x 13" x 17 1/4".



Prix Eaton **8.99** ch.

Sac de sport "Adidas" en vinyle, de grandeur moyenne. Glissière pleine longueur; compartiments séparés. Approx. 18 1/2" x 11 1/2" x 8". Rouge garni de bleu ou autres couleurs variées.

Eaton Place Ste-Foy (261). Venez ou téléphonez (653-9331).

Ottawa dépensera davantage pour les services sociaux

OTTAWA (PC) — Le gouvernement a présenté hier une nouvelle législation qui signifiera de plus fortes dépenses pour de nombreux services sociaux comme les garderies et l'aide aux vieillards et aux invalides.

Présentées par le ministre de la Santé et du Bien-être, M. Marc Lalonde, ces mesures augmenteront de \$132 millions, pour les porter à \$616 millions, les dépenses de sécurité sociale, et donneront lieu à de nouveaux programmes à frais partagés entre Ottawa et les provinces.

M. Lalonde a déclaré au cours d'une conférence de nouvelles que le projet de loi met de côté la vieille notion de n'accorder d'octrois qu'aux pauvres et permettra à Ottawa de partager également avec les provinces les frais de plusieurs programmes d'aide sans égard aux revenus.

"Ce que nous voulons dire, c'est qu'une personne n'a pas nécessairement à être en mauvaise position financière pour avoir besoin d'un service social", a précisé M. Lalonde.

Toutefois, le projet prévoit une formule de paiement par l'usager de certains programmes, administrés par les provinces, tels que les garderies, des services domestiques, le transport des invalides et les conseils aux gens en quête d'emplois. Ottawa ne paierait que 50 pour cent des subsides, basant son maximum sur le revenu de l'usager et sur le nombre de ses enfants.

Le projet de loi, résultat de conférences fédérales-provinciales des ministres des Finances et de leurs principaux fonctionnaires, remplacerait la loi de 1961 relative aux invalides et des articles de la loi de 1966, "Plan d'aide au Canada".

Il a été déposé hier pour honorer l'engagement de M. Lalonde de le présenter au Parlement à l'été. Toutefois, on ne croit pas qu'il puisse être adopté et entrer en vigueur avant le 1er janvier prochain, au plus tôt.

En vertu de ce projet de loi, pour la première fois Ottawa partagerait également avec les provinces le financement des programmes suivants:

— Des "centres de crise" pour les cas de viol, de suicide et autres cas de détresse où les individus pourraient demander conseil.

— Des centres de planification familiale, y compris les services de conseillers.

— Des services pour enfants arriérés, hyperactifs, et pour les enfants qui ont ce que le gouvernement appelle de "graves problèmes de comportement".

— Des services d'intégration sociale, y compris des maisons "à mi-chemin" pour anciens malades mentaux et criminels.

— Des services domestiques y compris des "repas sur roues" pour vieillards, invalides, malades et démunis.

— Des services de transports pour invalides.

— Des services préventifs communautaires, prénataux, de puériculture,

de suppléments alimentaires pour enfants, femmes enceintes, et des programmes d'"enrichissement culturel".

— Un fonds dit de "réhabilitation" ou de réadaptation de relèvement, d'une valeur maximum de \$50 millions en cinq ans, pour encourager les centres de réadaptation, des ateliers-refuges et des centres d'activité pour aider les invalides à reprendre place dans la collectivité.

Selon le projet de loi, le gouvernement continuerait à payer sa part de 50 pour cent des programmes existants comme les garderies, les services de protection et de prévention pour enfants, divers services de réadaptation, les bureaux de placement et de conseils pour gens en quête d'emplois, etc.

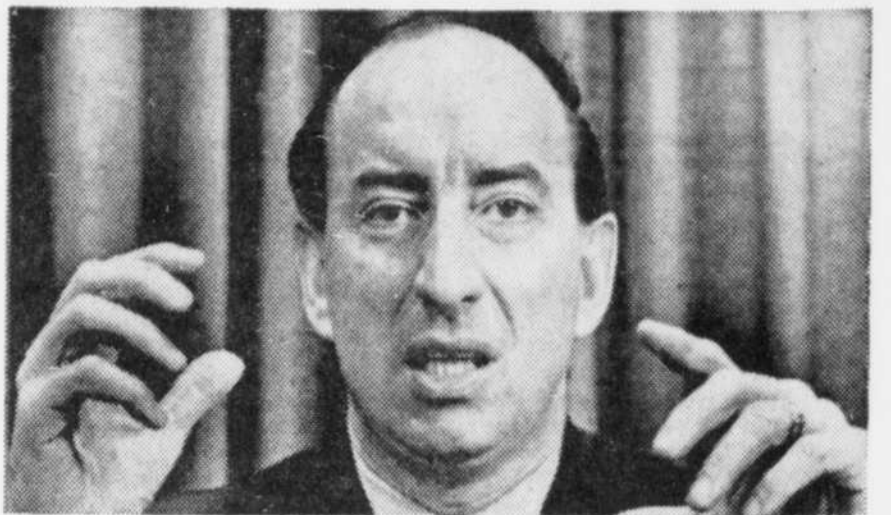
Toutefois, les règles de l'aide fédérale seraient élargies pour que les paiements ne soient plus restreints aux cas d'assistance sociale.

Pour d'autres services, Ottawa s'attend à ce que les provinces exigent des

usagers quelque paiement suivant leurs revenus.

Par exemple, une famille de qua-

tre enfants avec revenu total net de \$12.000 devrait payer pour ces services.



Le ministre de la Santé et du Bien-Être, M. Marc Lalonde.

EATON

Ah, le camping: la paix des grands espaces vôtre... grâce à nos prix spéciaux!



1. Tente touriste à armature extérieure

Prix Eaton **49⁹⁹** ch.

Tente de 9' x 9' à murs en nylon jaune et toit de coton brun. Porte à glissière. Armature en acier.



2. Sac de couchage 'Canuck'

Prix Eaton **14⁹⁹** ch.

Pratique modèle avec extérieur et doublure intérieure en nylon hydrofuge. 1 1/4 lb de bourre de polyester. Glissière. Marine et dans une gamme de coloris. Env. 28" x 75".



3. Matelas pneumatique avec oreiller à même

Prix Eaton **18⁹⁹** ch.

Bien choisi pour aller en camping ou pour apporter à la plage. Recouvrement en coton hydrofuge. Environ 28" x 85" dégonflé. Dans un choix de rayures.



4. Sac "Traveller" pour adultes

Prix Eaton **15⁹⁹** ch.

Recouvrement et doublure intérieure en coton. 2 lb de bourre de polyester. Glissière tout le tour. Choix de coloris. Env. 34" x 72".



5. Hamac et support

Prix Eaton **22⁹⁹** ch.

Bien choisi pour qui veut profiter de l'été. Hamac en toile de coton sur armature d'acier. Environ 31" x 80".



6. Canne et moulinet

Prix Eaton **9⁹⁹** l'ens.

Canne de 7', modèle télescopique. Avec moulinet. Etui de vinyle.

Non représenté: Canne de 6' (lancer), modèle télescopique. Moulinet. Etui de vinyle.

Prix Eaton **9.99** l'ens.



7. Jeu de fers à cheval

Prix Eaton **15⁹⁹** le jeu

Comprend: 4 fers, 2 piquets, règles du jeu. En acier.



8. Badminton et volleyball

Prix Eaton **17⁹⁹** l'ens.

Comprend: 4 raquettes à manches en acier trempé, poignées de vinyle; poteaux 3 pièces en acier galvanisé, 4 piquets d'acier et câbles-tendeurs; 1 filet 2' x 20'; 1 ballon gonflable format officiel et poids; 3 volants; les règles de jeu.

Non représenté: Jeu de croquet pour 4 personnes. Prix Eaton **17.99** l'ens.